

MANUEL DE PRELEVEMENTS MEDILAB-GROUP

1- Mise à jour des données du manuel

✚ Hépatite E – IgM anti-Hépatite E – HEV

Cette analyse a été intégrée à la liste des analyses réalisées au laboratoire MEDILAB-Group. Elle est réalisée sur un tube sec SST (jaune) et doit parvenir au laboratoire dans les 12h suivant le prélèvement (à température ambiante)

✚ PH URINAIRE

Le pH urinaire est désormais hors nomenclature (B7 soit environ 1.89 euros). De plus, cette analyse est à traiter dans **les 2h** suivant le prélèvement.

2- Rappel

✚ Groupes sanguins ABO-RH-KELL, RAI et COOMBS DIRECT

Pour que la carte de groupe sanguin soit valable, deux déterminations doivent être réalisées à deux moments différents.

Si le 2ème prélèvement est différé, prévenir le laboratoire de la date prévue pour la 2ème détermination.

Il n'y aura pas d'édition de carte de groupe avec 1 seule détermination.

Nous transmettre si possible la notion de transfusion récente (moins de 4 mois).

Le prélèvement doit présenter obligatoirement les informations suivantes :

Nom, nom de naissance, prénom, date de naissance, sexe et date du prélèvement.

POUR LES GROUPES SANGUINS, RAI ET COOMBS DIRECT, LE LABORATOIRE EXIGE SOIT UNE ECRITURE MANUSCRITE SUR LE TUBE COMPORTANT LES 5 MENTIONS PRECISEES AU DESSUS OU LE PARAPHE DU PRELEVEUR SI CELUI-CI A UTILISE UNE ETIQUETTE FOURNIE PAR MEDILAB-GROUP

Les consignes en matière d'identitovigilance imposent de vérifier l'identité du patient, ainsi que son orthographe à partir d'une pièce d'identité. Dans ce cas, veuillez noter le numéro de celle-ci sur la fiche de suivi médical.

Cette information est également valable pour les ordonnances sur lesquelles figure « RAI si Hb<8g/dl »

✚ Dosage de l'Alcoolémie sanguine

Le point de prélèvement ne doit pas être désinfecté à l'alcool (ex : Dakin). Il est à réaliser sur tube fluoré (gris) et doit parvenir au laboratoire dans les 12 heures suivant le prélèvement (à température ambiante). Le prélèvement doit être hermétiquement fermé.

✚ Dosage de la TSH

Ce paramètre n'est pas un dosage de médicament, il n'est donc pas à prélever sur tube rouge.

A savoir :

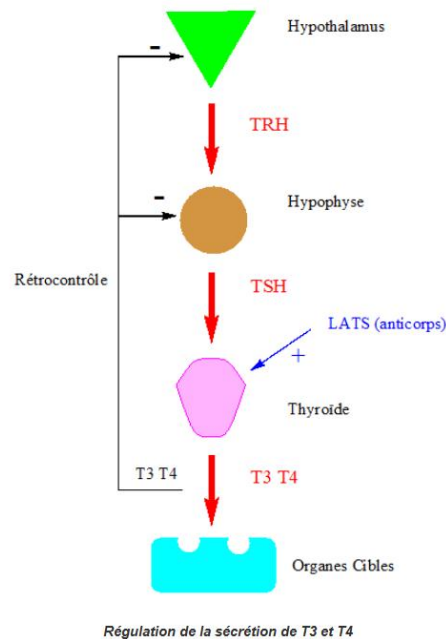
La TSH, *Thyroid Stimulating Hormone*, est une hormone produite par l'hypophyse qui régule la thyroïde. La thyroïde est une glande située à la base du cou en avant de la trachée. La TSH représente

le principal régulateur de la glande thyroïde. Le dosage de la TSH demeure l'examen de référence du bilan d'une anomalie de la thyroïde. Le dosage de la TSH suffit le plus souvent au dépistage d'une anomalie de fonctionnement de la thyroïde.

L'hormone thyroxine, encore appelée T4 représente environ 80% de la production des hormones thyroïdiennes Cette hormone passe dans le sang où elle se lie en grande partie à des protéines. L'hormone T3 (tri-iodothyronine T) représente quant à elle 20% de la production hormonale de la thyroïde.

Le Levothyrox est un traitement substitutif qui contient l'hormone T4. Il permet de compléter ou/et de remplacer les hormones T4 que la thyroïde ne fabrique plus, ou de mettre la thyroïde au repos.

Pour le dosage de la T4, il est important de ne pas avoir pris de traitement avant la prise de sang.



IDENTITO-VIGILANCE

Afin d'éviter les erreurs d'identification « Monsieur / Madame » lors des prélèvements à domicile, le laboratoire a ajouté sur la planche d'étiquettes mise à la disposition des préleveurs, le sexe du patient en gros caractères. (F = Madame M = Monsieur)

INFIRMIERE : POUR VOTRE PROCHAIN PRELEVEMENT A DOMICILE

Site de Chauray
24, Rue des Taillées - 79180 Chauray - Tel: - Fax:

Mme ESSAI Emily (Ndn ESSAI)
pppp - 79400 AZAY LE BRULE
Tel: - Portable:
Mail:
Date de l'ordonnance: 09-05-2017

Né(e) le: 25-04-1980

Sexe : F

Rappel : le contrôle de l'identité du patient et des documents relatifs à son prélèvement (prescription notamment) sont des étapes préalables, indispensables et obligatoires à tout actes de prélèvement.

KALIRES : Votre serveur de résultats

Le patient a la possibilité d'accéder à ses derniers résultats, ainsi qu'à ses résultats précédents en se connectant sur le serveur de résultats KALIRES.

Pour cela, il devra se rendre sur <https://medilab-resultats.eu/>, dans la partie « ACCES PATIENT », indiquer son « numéro unique » ainsi que un mot de passe qu'il aura préalablement demandé au laboratoire. Le mot de passe sera à modifier à la première connexion. Cet accès est entièrement sécurisé.

PAIEMENT EN LIGNE SUR KALIRES

Depuis le 2 mai 2017, le paiement par carte bancaire en ligne est possible.

L'accès se fait à partir du serveur de résultat KALIRES® (<https://medilab-resultats.eu/>) à l'aide du numéro unique du patient indiqué à la fin du compte-rendu de résultats.

Le paiement en ligne est également possible pour les patients n'ayant pas paramétré leur accès sur le serveur par le lien <https://medilab-resultats.eu/reglement-php>

Le paiement en ligne est entièrement sécurisé.

DIVERS

Délais de stabilité courts

Pour tous les bilans contenant un paramètre à délai de stabilité court comme le potassium, la BNP... prélevés avant 8h du matin, merci de mettre le prélèvement dans une poche jaune afin de garantir une prise en charge optimale au laboratoire.

Numéro ADELI du préleveur

Selon le chap. 5.4.3 du SH REF 02 RECUEIL DES EXIGENCES SPECIFIQUES POUR L'ACCREDITATION DES LABORATOIRES DE BM « l'identification du professionnel de santé préleveur : son nom de famille, son prénom et sa qualité professionnelle et son numéro d'identification professionnelle » doivent clairement apparaître sur la fiche de suivi médical.

MEDILAB-Group, déroge ce point en considérant qu'il se doit de détenir cette information dans le dossier de l'IDE. (Soit dans la convention soit dans l'informatique dans votre identification préleveur).

De ce fait, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre votre N°ADELI, soit par mail sur e.triphose@medilab-group.eu, par SMS au 06.48.55.88.84 ou lors de vos passages dans les différents sites MEDILAB.

Rappel de lot de Produit

Le formulaire de rappel de produits a été modifié (Voir annexe).

Rappel

De façon mensuelle, le laboratoire vérifie que le matériel qu'il vous a fourni n'arrive pas à péremption. Lors de la réception de ce document, merci de bien vouloir vérifier que ces lots ne sont plus en votre possession et de valider cette information en nous renvoyant le document signé. (même si les produits concernés sont déjà consommés).

Les tubes citrates (Bleu)

ATTENTION : Lorsque le tube citrate approche de sa date de péremption (quelques semaines avant le terme généralement), celui-ci perd du vide ce qui peut entraîner des problèmes de prélèvement.

ANNEXE



RAPPEL DE PRODUITS

DATE :

CABINET IDE OU STRUCTURE CONCERNEE :

SITE DE RATTACHEMENT :

PRODUIT(S) CONCERNE(S)	N°LOT	DATE DE PEREMPTION	Avez-vous ce produit en stock	Nombre de produits détruits ou remis au labo
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Nous vous demandons de :

- vérifier vos stocks
- cesser d'utiliser les produits concernés s'ils sont encore en votre possession
- **nous renvoyer ce formulaire complété et signé** (par coursier ou par fax)

DATE : NOM ET SIGNATURE* :

**« J'atteste par la signature de ce document, avoir pris connaissance des informations ci-dessus et avoir détruit (ou remis au laboratoire) les lots indiqués »*